le mandat Confiance
GESTION - LOCATION

CENTURY 21
Les Portes de l'Est

Le barème gestion locative

Notre Garantie d'Action : nous nous engageons à mettre toute notre force, notre expérience et notre réseau au service de la gestion de votre bien.

Les services du Mandat Confiance

9,6% TTC des sommes encaissées

- **Mise en place du mandat de gestion**
- **Gestion locative courante :** appel et encaissement loyers/charges/allocations, quittancement, versement des fonds perçus
- **Révision annuelle des loyers et régularisation des charges**
- **Tenue de la comptabilité propriétaire :** compte-rendu de gestion détaillé, lecture commentée du premier document
- **Contrôle du respect des obligations locatives** (assurance, entretien, vie du bail)
- **Demande et suivi des attestations annuelles** (MRH, chaudière, cheminée…)
- **Lettre de rappel et recouvrement amiable** (1ère relance LRAR)
- **Gestion du congé locataire :** contrôle de validité et acceptation
- **Décompte de sortie du locataire**
- **Règlement des factures fournisseurs**
- **Organisation et suivi** des réparations urgentes ou inférieures à 200 € TTC
- **Demande de devis** supérieurs à 200 € TTC

Services complémentaires

	Service excellence **10,8% TTC**	Coût **hors forfait TTC**
Gestion créances, remise du dossier au commissaire de justice pour commandement de payer, procédure (frais commissaire de justice et d'avocat à la charge du propriétaire)	●	150€/dossier
Délivrance d'un congé au locataire (hors honoraires du commissaire de justice)	●	100€
Gestion des sinistres : déclaration, représentation en expertise, devis, suivi des travaux, encaissement des indemnités et reversement après contrôle des travaux	●	250€
Commande et suivi du Dossier de Diagnostic Technique	●	50€/dossier
Gestion technique d'entretien courant inférieur à 1500 € TTC : suivi et contrôle des travaux	●	150€/dossier
Gestion technique des travaux supérieurs à 1500 € TTC : suivi et contrôle des travaux	●	150€ + 4% du montant des travaux
Réalisation d'une visite conseil	●	90€/visite
Visite triennale du bien (sous réserve de l'accord du locataire)	●	100€/heure
« Permis de louer » : constitution du dossier et suivi	●	90€/dossier
Frais d'entretien d'immeuble en Monopropriété	●	10€/lot/mois
Frais pour clôture de compte à la suite de la résiliation du mandat (transmission dossier locataire, correspondances, solde de tout compte)	○	150€/lot
Etat des lieux de sortie en cas de fin de gestion	○	3€/m² (logement vide) 5€/m² (meublé)
Montage d'un dossier de subventions, suivi jusqu'à obtention des fonds	○	500€/dossier
Conseil et expertise pour prestations exceptionnelles	○	90€/heure
Représentation aux assemblées générales	○	90€/heure
Acomptes exceptionnels (sous réserve de l'encaissement effectif du lyer)	○	10€/acompte
Gestion ou correspondance en relation avec l'administration fiscale	○	90€
Accompagnement réception bien neuf ou rénovation et suivi des levées de réserves	○	90€/heure
Etablissement et envoi des éléments pour l'aide à la déclaration des revenus fonciers	○	90€/CRG/an
Frais administratifs (correspondance, extranet)	○	3 € / mois
Assurance Loyers Impayés / Garantie Loyers Impayés *	✱	3,25 % du loyer CC

Les prix TTC à la charge du bailleur sont calculés sur la base d'un taux de TVA de 20% - Barème applicable au 01/01/2026

✱ ***Prestation optionnelle***
○ ***Prestation complémentaire payable à l'acte***

SAS Century 21 Les Portes de l'Est - 42 avenue de la République 70200 LURE - RCS 509 344 073 – Carte professionnelle CPI 7001 2018 000 026 922 délivrée par CCI Saône Doubs - Caisse de Garantie CEGC 470 000 €